



European Federation of the Parquet Industry  
Fédération Européenne de l'Industrie du Parquet  
Föderation der Europäischen Parkett-Industrie

Address: Rue Montoyer 24/box 20, BE-1000 Brussels  
TP: +32 2 556.25.87 - TF: +32 2 287 08.75  
E-mail: info@parquet.net - www.parquet.net - www.realwood.eu  
VAT BE 0552.491.709

Bruxelles, le 22 janvier 2010

#### **Communiqué de presse FEP**

#### **Au terme d'une année difficile, les producteurs de parquet européens se tournent à présent vers un avenir meilleur**

*La FEP, la Fédération européenne de l'Industrie du Parquet établie à Bruxelles, estime que, sur la base des informations préliminaires reçues de ses pays membres, les ventes de parquet sur le marché européen se sont contractées au-delà de 15 % par rapport à l'année précédente. Il convient toutefois de mentionner que cette tendance n'est pas uniforme dans tous les pays et que certains marchés ont enregistré des résultats plutôt positifs dans cette conjoncture particulièrement difficile. Cette tendance baissière peut également être observée au niveau des volumes de production dans l'UE. Toutefois, les récents indicateurs économiques favorables nourrissent l'espoir que la tendance est graduellement en train de s'inverser et que la stabilisation du marché s'accélérera dans le courant de cette année. La FEP insiste sur le fait que les données statistiques complètes ne seront disponibles que lors de son Assemblée générale en mai prochain et que des divergences sont possibles.*

L'évolution générale du secteur du parquet est, sans surprise, conforme au déclin global de la consommation également observé dans de nombreux secteurs industriels européens. Les véritables raisons de ces résultats en demi-teinte sont aussi assez évidents : une profonde crise économique mondiale, qui a entraîné une perte de confiance chez les consommateurs et une diminution des dépenses ; un taux de chômage en progression constante ; un effondrement historique du secteur de la construction sur certains marchés de référence engendrant un déclin des prestations ; une concurrence et une pression accrues des acteurs du marché issus de pays à bas prix hors de l'UE ; des politiques de prêt souvent rigides ; sans parler de la vigueur de l'euro par rapport au dollar, qui crée une barrière supplémentaire à l'exportation pour les producteurs de parquet européens.

Inutile cependant de se retourner sur le passé, il faut aller de l'avant. Tout au long de la crise actuelle, la plupart de nos entreprises ont résisté de manière exemplaire, ce qui renforce la conviction que le secteur se redressera aux premiers signes de relâchement. Même si certaines prévisions sont plus optimistes que d'autres, différents facteurs tangibles invitent à l'optimisme prudent : la reprise de la confiance des consommateurs, l'amélioration des indicateurs de confiance des entreprises et la lente, mais bien réelle, stabilisation des marchés de la construction et du bâtiment dans l'UE27. Ces indicateurs, combinés à la créativité sans cesse croissante, au design inventif et à l'esprit novateur caractéristiques de l'industrie du parquet ainsi qu'à l'aspiration constante à développer des produits de qualité supérieure afin de satisfaire pleinement les consommateurs finaux constituent une garantie solide pour l'avenir.



## **L'Etude paneuropéenne de la FEP sur les préférences des consommateurs bénéficie d'une large couverture médiatique**

Ce projet finalisé en marge de la dernière Assemblée générale de la Fédération à Cracovie a bénéficié d'un important écho dans la presse internationale. Les résultats de cette étude dont les répondants proviennent de 8 marchés européens de premier plan font office de guide et d'outil d'information pour les producteurs de parquet membres afin de faciliter l'évaluation et la compréhension de la perception et des attentes des consommateurs européens vis-à-vis du parquet. « Avant tout, les conclusions de l'étude soulignent que le parquet est et reste un revêtement de sol prisé et souvent privilégié par les ménages européens », explique Lars Gunnar Andersen, Président de la FEP. « Les revêtements en bois de qualité sont voués à un bel avenir, ce qui inspire la confiance quant aux opportunités et prestations de nos membres à l'avenir ».

## **L'initiative Real Wood continue de se renforcer**

La FEP est satisfaite du statut acquis par ce projet européen quelques années seulement après son lancement. Le site Internet [www.realwood.eu](http://www.realwood.eu) est à présent accessible en 8 langues (d'autres sont d'ores et déjà prévues) et les visites sont en progression. Par ailleurs, le nombre de sociétés officiellement enregistrées sous le logo « Real Wood » a une nouvelle fois progressé en 2009 pour atteindre 57.

## **Le marquage CE en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2010**

Dans l'état actuel des choses et au moment de publier le présent communiqué, tout semble indiquer qu'après plusieurs extensions de la période de coexistence de la norme EN 14342, l'obligation de marquage CE pour les recouvrements de sol en bois devrait officiellement prendre effet le 1<sup>er</sup> mars de cette année. La FEP espère que le délai consécutif aux reports a permis aux membres de mettre en œuvre les mesures requises en vue de se conformer à la législation en la matière. Les membres de la FEP seront informés de toute modification ou de tout nouveau développement à ce sujet.

## **Assemblée générale & Congrès européen du Parquet 2010, Rome**

Le rendez-vous annuel de l'industrie européenne du parquet est fixé aux 27 et 28 mai dans la majestueuse ville de Rome. Le Président, le Conseil et toute l'équipe de la FEP se réjouissent d'accueillir de nombreux représentants des entreprises productrices de parquet dans le cadre de cette rencontre traditionnellement informative et enrichissante.

\*\*\*\*\*

*FEP, Bruxelles, janvier 2010.*

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec la FEP (E. Varga) au +32 2 556 25 87 ou via [info@parquet.net](mailto:info@parquet.net).*